

**COMMUNE DE
L'HOPITAL DU GROBOIS**



4 rue de la Gare
25620 L'Hôpital du Grosbois

03 81 59 27 90

mairie.hopital-du-grosbois@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2024.

Absents excusés :

Raphaëlle TROUILLOT donne procuration à Marie-Jo FLEURY

Aurore KOLLY-BOUHERET donne procuration à Benoit KOLLY.

- Rectification du compte rendu du 7/11/2024 concernant les élections au Conseil d'Ecole :

Titulaires

Mme MIRA Charlène

Mme MARIE Elodie

Mme PAGNOT Amandine

M. BOURGEOIS Romain.

Suppléante

Mme CADORE Alice.

- M. le Maire demande le rattachement d'une question à l'ordre du jour concernant la ventilation des subventions versées. Accord du conseil.

1/ URBANISME

- Permis de construire déposé par M. BLAUDET Alain (61 grande rue) pour une maison individuelle ;
- Déclaration préalable déposée par M. FAIVRE Alain pour l'agrandissement d'un auvent existant sur sa terrasse (rue du stade) ;
- Déclaration préalable déposée par M. GOMES Aurélien pour un abri de jardin (rue du stade) ;
- Certificat d'urbanisme opérationnel déposé par M. DELEULE Jean-Louis pour une division parcellaire avec projet de construction d'une maison individuelle (ZC 159 au 50 grande rue).

Avis favorable du Conseil Municipal pour l'ensemble de ces dossiers.

2/ TARIF DES AFFOUAGES ET RECOUVREMENT

Le conseil municipal décide de fixer le tarif des affouages à 8.00 € le stère. Le montant total facturé est de 120 stères.

3 / MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits supplémentaires sur le budget 2024 en section de fonctionnement.

Il est donc décidé d'ouvrir les crédits suivants (par prélèvement sur les fonds libres) :

DF 60612	+ 5 000.00 € (dépenses d'électricité)
DF 61524	+ 600.00 € (entretien bois et forêts)
DF 6156	+ 900.00 € (maintenance)
DF 6411	+ 1 100.00 € (coût personnel).

4 / REPAS DES AINES

Le traditionnel repas des Aînés se déroulera le samedi 25 janvier 2025 à midi, à la salle de convivialité de l'Hôpital du Grosbois. Les invitations vont être distribuées très prochainement.

5 / CEREMONIE DES VŒUX 2025

La cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera le dimanche 12 janvier 2025 à 11 h 00 à la salle de convivialité de l'Hôpital du Grosbois. Les Associations du village seront mises à l'honneur.

6 / CONVENTION DE DENEIGEMENT

La convention de déneigement établie avec le GAEC des TROIS CHENES (KOLLY Rémi) a été renouvelée pour trois ans (sans indexation) dans les conditions suivantes : forfait de 3 passages au minimum ; tarif du passage fixé à 480.00 € HT. Ce montant a été augmenté au vu de deux secteurs supplémentaires : lotissement FINEST et secteur du « Bas des Champs ».

7 / QUESTION RATTACHEE

Le conseil décide de ventiler le compte de dépenses de subventions (65748) comme suit :

➤ ADMR ETALANS/LA BARECHE	40.00 €
➤ SOUVENIR FRANÇAIS	15.00 €
➤ DON DU SANG ORNANS	30.00 €
➤ LE LISERON	40.00 €
➤ AMIS HOPITAL ORNANS	80.00 €
➤ SAPAD	30.00 €
➤ SEMONS ESPOIR MAISONS DES PARENTS	40.00 €.

8 / COLLECTE

A compter du 2 janvier 2025, les bacs Ordures Ménagères seront collectés tous les 15 jours le lundi : le 1^{er} passage est fixé au 6 janvier. Les calendriers vous seront prochainement distribués.

Séance close à 22 h 15.

Le secrétaire,



BEPOIX Gérald

Le Maire

GRENIER Jean-Claude

